



© Hervé Abbadie

BLIESBRUCK-RHEINHEIM, UN PARC ARCHÉOLOGIQUE EUROPÉEN

Importante aire de fouilles frontalière à cheval sur l'Allemagne et la France, le parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim a fait l'objet, en 1990, d'un concours international en vue de son aménagement d'ensemble. Lauréate aux côtés de l'agence Kérosène et de l'atelier de paysage Bruel-Delmar, l'équipe réunie autour des architectes Frédéric Jung et Gilbert Longsigne aujourd'hui un premier édifice. Il s'agit d'une structure muséale pour la visite des Thermes de Vicus, une agglomération gallo-romaine en présence sur le site français. Le tandem a dessiné ici une véritable machinerie scénographique à même d'éviter toute resti-

tution hasardeuse. L'idée de faire circuler les visiteurs au-dessus des vestiges, sur des passerelles suspendues à une couverture cintrée de grande portée, garantit une vision synthétique de la disposition des pièces thermales et de leur fonctionnement, avec cet avantage de rétablir approximativement le niveau du sol tel qu'il existait avant les fouilles. Et pour lever toute ambiguïté, le système de passerelles se décale selon un angle de 4° par rapport à l'orthogonalité des ruines. Par ailleurs, les thermes et le pavillon d'accueil du public sont traversés chacun par un mur épais en bois, parallèle à la voie romaine latérale. De quoi signifier précisé-

ment l'opposition d'origine de l'équipement entre une vaste partie publique et une galerie-portique, abri des échoppes privées. Cette dualité se retrouve soulignée en toiture avec l'émergence de la structure hors de la couverture, une façon de recréer une sil-

houette de front urbain. Parée de cuivre, la toiture repose sur une structure métallique dont les fermes sont habillées avec du pin autoclavé, essence locale qui constitue aussi le sol des passerelles. Il s'est glissé cependant dans cette chaude composition un étrange galet en béton brut, clin d'œil à ceux de la Blies, rivière qui enserre le parc archéologique. Seule partie opaque du programme, il abrite la salle de projection. Mais l'objet fétiche répété tout au long du parcours intérieur, c'est la plaque de verre gravé, déclinée avec un travail dans la masse de Bernard Pictet. Afin de capter le regard du visiteur appuyé sur un large garde-corps, chacune est un support graphique donnant maintes indications, susceptibles notamment de restituer la volumétrie passée.

Deux autres chantiers sont en cours dans le parc : restitution de la nécropole celte sur le versant allemand (pour le Land de Sarre) et création d'une couverture au-dessus du quartier artisanal ouest de Vicus (pour le département de la Moselle)... Kérosène y est cette fois à l'honneur. Et la liste des projets à venir est déjà dressée, dont l'édification d'un musée et la restitution paysagère d'une grande villa gallo-romaine... **F. M. ■**



© Hervé Abbadie

Un univers chaleureux tout en bois.

► **Fondation du patrimoine** au triple objectif :

- décerner un label à des édifices d'intérêt sans toutefois induire l'engagement financier de l'État ;
- contribuer à la valorisation du patrimoine appartenant à des propriétaires privés par des conseils en gestion, des prêts ou des subventions ;
- mobiliser les publics et les partenaires potentiels : investisseurs, mécènes, grand public. A plus long terme, la Fondation pourrait assurer la gestion de monuments appartenant à des collectivités publiques ou des propriétaires privés. Le rapport Hugo encourage aussi les ZPPAUP. Une chose est sûre : la Caisse nationale devrait voir ses missions renforcées. Autre projet du ministre : un **Centre national du patrimoine** regroupant l'École de Chaillot, le Centre de recherche des Monuments Historiques, des services d'archives et le Musée des monuments français. Créé au XIX^e, à l'initiative de Viollet-le-Duc, revu et corrigé dans les années trente, ce dernier est déjà en lui-même un lieu patrimonial. Sous la houlette de son conservateur, Guy Cogeval, il trouve un nouveau dynamisme et favorise les contacts avec les musées d'architecture étrangers. Grâce à ses collections de copies, c'est aussi l'un des seuls lieux qui montrent les monuments à leur échelle et nous livrent dans l'état où ils étaient au XIX^e siècle (sans pollution, ni acides) des édifices ayant disparu. Mais au fait, pourquoi la France si riche en monuments n'a-t-elle pas de vrai musée d'architecture ?

Chaque époque croyant détenir la clé des choses avant de prendre la clé des champs, la question du patrimoine est donc bien délicate. Ces châteaux, ces églises, ces abbayes sont là pour nous guérir de la mélancolie face aux possibles dérives de sociétés modernes dans lesquelles les rigueurs de gestion imposent leurs lois. Au-delà des querelles de tendances entre style et interventions contemporaines, le devoir des architectes est donc de préserver la dignité de ces beaux monuments, comme a su si bien le faire Carlo Scarpa. Ces édifices refermeront peut-être un jour leurs portes quand le temps aura succédé au temps. C'est déjà le cas des grottes de Lascaux. **C. D. ■**

(1) Devenues récemment ZPPAUP pour intégrer le paysage.